



Utilisation d'un image dans un clip publicitaire droit à l'image

Par **Mariejojo**, le **21/09/2010** à **16:16**

Bonjour,
Depuis 5 ans une agglomération utilise dans un clip publicitaire l'image de mon époux (en gros plan et bien reconnaissable) alors éducateur sportif dans un petit club de foot. Ce clip est diffusé lors de toute manifestation sportive à la gloire de cette organisme.
N'ayant jamais signé d'autorisation (si ce n'est une licence sportive) peut on utiliser son image comme cela?
Cela nous pose d'énormes problèmes car les gens le reconnaissent et même si nous précisons qu'il n'est pas au stade ce jour là on nous traite de menteur puisqu'il apparaît sur les grands écrans;
pouvons nous demander des dommages ainsi que le retrait de cette séquence publicitaire ou il apparaît?
Merci